

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Ecole Normale Supérieure
Mostaganem



وزارة التعليم العالي
والباحث العلمي
المدرسة العليا للأساتذة
مستغانم

Appel à communications

Journée d'études organisée par le département de français

le 24 avril 2017

« *L'enseignement du français entre instructions officielles et pratiques sur le terrain : cas de l'école algérienne* »

A la lumière des apports récents en matière de didactique, le département de français de l'E.N.S. de Mostaganem organise le 24 avril 2017 une journée d'études intitulée : « *L'enseignement du français entre instructions officielles et pratiques sur le terrain* ». Les hypothèses de notre réflexion sur le sujet peuvent être résumées ainsi :

Dans l'ouvrage *Apprendre à enseigner : une identité professionnelle à développer*, les finalités de l'école sont définies comme un moyen « d'assurer aux enfants une éducation et une formation qui leur permettent de se développer, de s'épanouir et de se construire des connaissances solides en vue d'être autonomes et responsables » (RIOPEL, 2009 :73)

Cette définition bouleverse la perception qui certifiait que l'école était le lieu, par excellence, d'acquisition de connaissances de base et de développement de compétences. En effet, les programmes officiels octroient aux enseignants des compétences précises pour atteindre des performances appelées « objectif terminal d'intégration » (O.T.I). Celles-ci sont formulées comme moyen matériel et institutionnel, au service d'un savoir disciplinaire et assurées par des exercices d'application et de consolidation. Cette conception, qui détermine et conditionne un type d'individu, nous amène à nous demander si la notion de compétence n'est pas confondue avec un exercice d'assimilation de contenu.

Si la concentration orchestrée sur les compétences des « savoirs-faire fondamentaux » a pour tâche de réguler la progression vers les objectifs d'apprentissage, celle-ci ne garantit

nullement la mise à profit des connaissances acquises, et encore moins l'autonomie et l'épanouissement de l'apprenant. En effet, pour rendre l'apprenant autonome, on lui apprend à apprendre.

François DUBET (2011 :145) considère que cet objectif de l'éducation fait partie du programme institutionnel qui, selon lui, est « *un processus de socialisation se réalisant à travers l'acte d'enseigner.* »

L'acte d'enseigner présente trois caractéristiques stables :

- l'enseignant transmet des connaissances reconnues valides par la société afin que les apprenants se les approprient.
- le travail sur l'apprenant doit être une vocation et une activité directement fondée sur des valeurs.
- Résoudre le paradoxe entre obligation de conformité sociale et quête d'autonomie de l'individu.

Ainsi, au lieu de motiver l'apprenant à apprendre, l'enseignant doit le convaincre de devenir autonome pour apprendre à travers des pédagogies qui insistent sur la créativité de l'apprenant, la dynamique de la classe et les droits des élèves. En d'autres termes, il s'agit d'un « savoir conditionnel ».

Axes de réflexion

L'objectif de cette journée d'étude est d'interroger les pratiques enseignantes du FLE dans les différents paliers, et de vérifier si ces pratiques sont conformes ou non aux instructions officielles. Nous souhaiterions préciser les finalités des compétences et définir le rôle des objectifs d'enseignement /apprentissage du FLE.

Cette journée sera une opportunité aux étudiants et aux futurs praticiens de découvrir et de comprendre, à travers les différentes contributions des intervenants, les objectifs de l'enseignement du FLE en Algérie.

Les contributions porteront essentiellement sur les axes suivants :

- I.** Les pratiques pédagogiques concrètes visant à développer des compétences de communication chez l'apprenant;
- II.** L'acquisition des savoirs, savoir-faire et des savoir-être au niveau de l'écrit et de l'oral (compréhension et expression) ;

III. Quelles approches pour quels contenus ;

IV. La motivation et l'importance du rapport enseignant / apprenant.

Les propositions de communication accompagnées d'une courte notice bibliographique et de 3 à 4 mots clés, sont à envoyer conjointement aux adresses suivantes :

Kmessous@gmail.com & Nezhetbenzidane@yahoo.fr

Modalités de soumission des propositions de communications:

Un résumé de 300 mots espaces compris ;

Langue : les résumés doivent être rédigés en français ;

Police : Times New Roman ,12- inter lignes (1.5 points) ;

Les coordonnées électroniques et statut académique de l'auteur.

Les propositions seront soumises aux membres du comité scientifique pour une lecture en double anonyme.

Responsables : Mme K.MESSOUS & Mme S.BENAISSA.

Le Comité scientifique : Dr.Abdelkader MAZARI, Dr. Kamel Mohammed BELKHOUANE, Dr. Rachid El HABITRI, M. Farid HADJARI, Mme Saliha BENAISSA, Mme Khansaa MESSOUS, Mme Nezhet BENZIDANE, Mme Malika Abdelaziz.

Le Comité d'organisation :

Enseignants :

Dr. Abdelkader MAZARI, Dr. Kamel Mohammed BELKHOUANE, M. Mohamed SERIR HADJ, M. Mustapha ZEMALI, Melle Aida DJABER, Melle Malika AOUNI, Mme Nadia Fatima Zohra SATAL.

Étudiants :

Houaria DIALLA, Cherazade BEKRI, Khadidja KHELIF, Imane Fatima CHOUARFIA, Fatima Zohra LATROUCHE, Imane AIMOUCHE, M. Bilal BENALLAL, Mohamed YUCEF SBA, Hayet REQUIA, Ikram HAMIDI, Chahrazed ZEROUKI, Fatima BENSALAM, Sihame DAHER.

Echéancier :

Appel à communication le : 15 mars 2017

Date limite de soumission des propositions: 05 avril 2017

Notification d'acceptation : 12 avril 2017

Date et lieu de la journée : 24 avril 2017, *Faculté de médecine de Mostaganem, Kharouba.*